Messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Les plus grand pratiliens avoüent, dans leurs ouvrages et dans leurs observations, que les divers moyens employés jusqu'aujourd'huy pour contenir la cuisse dans un etat fixe et favorable a la Reünion des parties fracturées du col du femur, ils n'ont pas pu empecher que dans le courant de la cure elles ne se derangeassent et meme frequemment par la contraction des muscles qui donnent toujours lieu a la partie inferieure de Remonter vers la superieure, et que les irritations, et douleurs occasionnées par les asperités des surfaces de l'os fracturé etoint inevitables; le Renouvellement frequent de tout le bandage en faisant souffrir le malade, inquiete aussi le chirurgien par les peines et soins qu'il est obligé de luy donner. j'ay pensé a un moyen qui est tres simple dont l'usage, en donnant plus de fixité a la cuisse et au tronc, pourroit Remplir les intentions du chirurgien et procurer plus de commodité au malade, ce moyen, qui suppose les parties fracturées Reunies et le bandage le plus simple appliqué, consiste a une bequille ordinaire d'un infirme et a deux bandes, on en prendra une avec laquelle on fera trois tours a la partie inferieure de la cuisse malade tout pré le genou ou elle sera fixée par deux neuds, on passera la seconde qui sera double sous la premiere avec laquelle par le moyen de deux neuds on fera une anse qui sera placée a

ARC 31 d. 4 n°

la partie externe, on fera passer, dans cette anse, l'extre mité
~~partie~~ inferieure de la bequille a la face externe de laquelle, et qui corespond lorsquelle est en place au molet et au genoux, on y aura fait mettre plusieurs petites chevilles distantes les unes des autres d'un gros pouce, lesquelles serviront a fixer l'ance de la bande, et sa partie ou
extremité superieure placées sous l'aisselle, la fera s'elever a proportion qu'on changera l'ance et qu'on la mettra sur les chevilles les plus inferieures, par cette maneuvre on pourra s'elever l'epaule de quatre a cinq poulces au dessus de son etat naturel, et elle ne peut etre s'elevée de la sorte sans que plusieurs de ses muscles ne soient tendus, leurs contractions joint au poid de l'epaule qui tend naturellement a s'abaisser venant a appuyer sur l'extremité superieure de la bequille, la feront descendre ou feront effort pour l'y determiner, et cet effort qui portera sur la partie inferieure de la cuisse la contiendra a l'endroit ou le chirurgien l'aura placée et si les parties de la fracture venoient a se derranger et que l'inferieure s'emontat, le malade qui sentiroit une plus forte pression sous l'aisselle de la part de la bequille en seroit bientot averti outre la douleur en ce cas en abbaissant fortement l'epaulle et appuyant fortement sur la bequilles il pourra faire, aidé de ses mains, l'extention et la contre extention et la reunion ou conformation pour peu quil soit adroit; d'ailleurs, lorsque la bequille est en place, elle appuye sur le grand trocanter et concourt a maintenir les parties reduites, elle tient la place des fanons de l'embarras desquels je crois qu'on pourroit se passer. comme la bande, qui est au bas de la cuisse et quil fait la fonction de lacq, pourroit nuire par sa compression, on aura soin d'y passer dessous quelques languettes de carton, ou on faira usage d'une genouilliere de peau souple et large pour appuyer sur une plus grande surface. je pense qu'on pourroit aussi faire usage de la bequille dans toutes les occasions ou il y a fracture oblique aux extremités inferieures par les memes raisons que cy dessus, celle du col du femur en etant une par sa position naturelle quoique etranger, Messieurs, dans l'art de guerir, je lis cependant avec la derniere satisfaction les ouvrages qui le perfectionent et etendent ses progrès. je

voudrois de tout mon cœur pouvoir y concourir pour
le soulagement de l'humanité souffrante

j'ay l'honneur d'être avec une très grande
vénération et avec le plus profond respect

Messieurs

votre très humble et
très obeissant serviteur
d'agnel fils ainé

Salernes provence par
barjols 15. Xbre 1779

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

n° 35.